

Reconnaître l'Angélique des estuaires...

L'Angélique des estuaires appartient à la même famille que la carotte sauvage : c'est une ombellifère. Elle se développe en 3 ans et ne produit des fleurs et des graines que la 3^{ème} année.



Années 1 et 2 : stade végétatif

Seules les feuilles sont visibles. La plante mesure quelques décimètres.

Sa destruction entraîne l'échec de la production finale de graines.



Feuilles vertes, luisantes, en forme de pointe de lance

Ombelles



Année 3 : stade floral

La plante mesure de 1 à 3m. Les fleurs se développent. Les graines tombent à l'automne et se dispersent par l'eau vers de nouvelles zones.



Graine

L'Angélique des estuaires se rencontre sur les berges à des niveaux compris entre le niveau moyen des marées et le niveau des plus hautes mers de vives eaux.

Une espèce rare et menacée...

L'Angélique des estuaires est une plante endémique : elle n'existe que dans 4 estuaires français dans le monde. Très rare, elle peut être localement abondante. Sur la Charente, on la trouve de Rochefort à Saintes (source: CBNSA).

Depuis 2007, elle bénéficie d'un Plan interrégional de conservation, permettant de définir des actions pour sa protection.

⚠ Espèce protégée au niveau national et européen, sa destruction constitue un délit !

Que puis-je faire pour la préserver ?

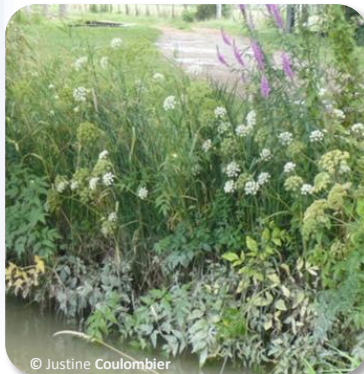
Protéger l'Angélique des estuaires, c'est stopper la dégradation des berges. L'entretien optimal consiste en la **non-intervention** (absence de fauche).

Lors de l'installation de mon poste de pêche :

- ✓ Je vérifie qu'il n'y a pas d'Angélique des estuaires ; sinon, je me déplace de quelques mètres
- ✓ Je limite la largeur de mon installation au minimum nécessaire
- ✓ Je m'installe de préférence dans des trouées existantes

Si j'ai un poste fixe ou un coin de pêche régulier :

- ✓ Je ne dépose aucun déchet en berge quel qu'il soit (déchets verts, remblais...)
- ✓ Je ne fais ni traitement chimique, ni brûlis sur la berge
- ✓ D'une manière générale, pour préserver la nature, je privilégie l'entretien de la berge **entre novembre et février** et j'exporte les matériaux



Des exemples de gestion patrimoniale

Ne vous étonnez pas de voir une **végétation abondante en bord de berges**. Certaines collectivités comme les communes de Port d'Envaux, Crazannes ou le Conseil Général* ont décidé de ne pas faucher les berges de la Charente pendant les périodes sensibles et de respecter les préconisations liées à la présence d'Angélique des estuaires. Cette « **non-gestion** » est un **choix technique** permettant de **préserver la biodiversité** (et de limiter de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes) tout en limitant l'érosion.

*propriétaire des tronçons de la Charente et de la Boutonne concernés par l'Angélique

⚠ Tout usage de produits phytosanitaires est interdit en bord de cours d'eau

ROCHEFORT

Présence

Barrage de Carillon

La Boutonne

La Charente

ST-SAVINIEN

SAINTES



© Laurence Caud

© Justine Coulombier

© Justine Coulombier

© Eliane Déat

© Eliane Déat

Pour en savoir plus...



**Fédération Départementale
pour la pêche et la protection
des milieux aquatiques**

05 46 98 98 79

www.peche17.org

Contact : Julien Naudeau
technique.eau@peche17.org



LPO : 05 46 82 12 34

2 sites Natura 2000 concernés :

**Moyenne vallée de la Charente,
des Seignes et du Coran**

Justine Coulombier

justine.coulombier@lpo.fr

Site internet:

pc70valdecharente.n2000.fr

**Estuaire et basse vallée de la
Charente**

Laurence Caud

laurence.caud@lpo.fr



**Conservatoire botanique
National Sud-Atlantique**

05 57 76 18 07

Consultez le site internet :

<http://cbsa.pagesperso-orange.fr/angelique/>

Et pour toute question :

cbsa.info@laposte.net



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

**Etablissement Public Territorial du
Bassin de la Charente :**

Cellule d'animation du SAGE Charente

05 46 74 05 00

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net



**Conseil Général de la
Charente-Maritime**

Direction du Développement Durable

et de la Mer - Services des Voies d'eau

05 46 87 88 60

<http://charente-maritime.fr>

Avec le concours financier de :



Pêcheurs, prenons soin de l'Angélique des estuaires

Amis pêcheurs,

Le manque d'information nous amène parfois à commettre des maladresses dans notre pratique. La préservation de la biodiversité, et plus précisément ici celle de l'Angélique des estuaires ne peut nous laisser indifférents.

C'est pourquoi, avec l'aide de nos partenaires, nous avons réalisé cette plaquette d'information afin que nous puissions continuer à exercer notre loisir tout en étant respectueux de notre environnement.

Gilles BRICHET

Président de la Fédération de pêche 17

